

Société
d'histoire et
d'Archéologie
de Saint-Maur-des-Fossés

LE VIEUX SAINT MAUR



Notre histoire et nos objectifs

Depuis 1922, la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Maur-des-Fossés « Le Vieux Saint-Maur » a pour objet « d'étudier l'histoire et l'archéologie locales et de favoriser la connaissance et la conservation des souvenirs et des sites du passé et leur mise en valeur ».

Notre association est à l'origine du Musée de Saint-Maur, devenu municipal en 1933.

Elle publie et diffuse les recherches sur l'histoire locale.

Elle a mené des fouilles sur le site de l'abbaye, l'un des plus anciens lieux de pèlerinage du Moyen Age en Ile-de-France. Elle a animé durant 18 ans un chantier REMPART pour en sauver les vestiges.

Elle collabore aujourd'hui aux actions lancées par la Ville de Saint-Maur et réalisées sous la direction du Musée, dont les Journées du Patrimoine.

Rejoignez-nous sur le site www.levieuxsaintmaur.fr et sur notre page facebook

Vous y trouverez les actualités sur nos activités et diverses rubriques utiles.

Pour toute question d'histoire ou relative à nos activités, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de notre site ou à l'adresse suivante : contact@levieuxsaintmaur.fr

Notre local

Notre local est situé au n° 10 rue de Paris au vieux Saint-Maur.

Permanence tous les 2e samedis après-midi du mois (sauf juillet-août)

Votre adhésion vous permet de nous soutenir et

- de recevoir le bulletin « Le Vieux Saint-Maur » (78 n^{os} parus), le bulletin annuel CLIO 94 et la Lettre du Vieux Saint-Maur.
- de participer à nos visites thématiques, excursions, conférences, dîners, à la Fête de la Saint-Maur, etc.
- de participer aux activités du Comité de liaison des Sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne et de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France
- de bénéficier de conseils et d'orientations pour vos propres recherches (histoire locale et généalogie),
- de consulter notre bibliothèque et nos archives d'histoire et d'archéologie locales,
- de bénéficier d'informations, de réductions et d'avantages divers.

Bulletin à détacher et adresser à M. SÉGOUFIN, trésorier, 10 rue de Paris, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, accompagné du montant de la cotisation annuelle, par chèque à l'ordre de « Le Vieux Saint-Maur » : individuel : 20 euros – Couple : 30 euros – Jeune (moins de 25 ans) : gratuit

Bulletin d'adhésion à la Société d'histoire et d'archéologie « Le Vieux Saint-Maur »

M./M^{me}/M^{elle} NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Tél. :

Adresse mail : (indispensable)

Facultatif : Age, profession :

Compétences, disponibilité, suggestions :

Date :

Signature :